

Vieillir dans une société néolibérale

Julien Simard

Number 803, July–August 2019

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/91246ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Simard, J. (2019). Vieillir dans une société néolibérale. *Relations*, (803), 36–37.



VIEILLIR DANS UNE SOCIÉTÉ NÉOLIBÉRALE

L'approche néolibérale du vieillissement de la population masque mal son rôle dans le creusement des inégalités chez les générations vieillissantes, sommées de bien vieillir et de travailler plus longtemps sans coûter trop cher à l'État.

Julien Simard

L'auteur, doctorant en études urbaines à l'INRS, est boursier au Centre justice et foi

Par les temps qui courent, le vieillissement fait couler beaucoup d'encre. Tous les partis politiques s'entendent sur un constat commun : il faut impérativement « améliorer la vie des aînés ». Tous dénoncent sans hésiter les conditions de vie dans les centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD), par exemple, connus pour leur nourriture inadéquate et leur « bain par semaine ». Le gouvernement dirigé par la Coalition Avenir Québec (CAQ), dans son budget 2019, a annoncé des investissements de plus de 2,5 milliards de dollars en cinq ans pour améliorer la prestation de soins à domicile, l'offre de lits en CHSLD et soutenir les proches aidants. Mais l'approche néolibérale de la prise en charge des générations vieillissantes est-elle à même de régler les problèmes d'isolement et de précarité économique qui les affectent ?

Le vieillissement de la population fait peur aux partisans du « déficit zéro » et de la réduction du rôle social de l'État qui l'appréhendent comme un danger tantôt nommé « tsunami gris », tantôt « Armageddon gériatrique » dans les médias. Dans le monde anglosaxon, il est également connu sous les termes d'« *apocalyptic demography* » et de « *demography panic* ». On fait ici référence au fait que la plupart des États occidentaux verront leur proportion de personnes dépassant l'âge de 65 ans atteindre plus de 20 %, voire 30 % de leur population totale au cours des 20 prochaines années. Au Québec, la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus est passée d'environ 5 % dans les années 1940 à près de 18,5 % aujourd'hui ; elle atteindra le cap du 25 % vers 2030. En inventant la notion de « vieillissement de la population », en 1928, le démographe français Alfred Sauvy avait introduit subrepticement cette idée selon laquelle le corps social national français devait être jeune pour être fort et que, conséquemment, la fécondité devait être soutenue pour éviter « ce mal éminemment guérissable » qu'est une pyramide des âges inversée.

Pour certains, les pressions exercées par ce vieillissement de la population sur l'État-providence, notamment les dépenses de santé, seraient telles qu'il faudrait repenser les processus de redistribution de la richesse dans leur ensemble. Or, comment améliorer les conditions de vie des personnes vieillissantes si les programmes sociaux et de santé (y compris les régimes de retraite) dont elles devraient bénéficier subissent des coupes majeures, comme c'est le cas depuis plusieurs décennies ? Cela dans un contexte où, au Québec, plus de la moitié des personnes de 65 ans et plus ont des revenus qui se classent dans

les deux quintiles inférieurs ? En effet, en 2010, le revenu moyen des hommes de 75 ans et plus n'atteignait que 26 500 \$ et celui des femmes, 23 400 \$. La pension de la sécurité de vieillesse et le supplément de revenu garanti, offerts par le gouvernement fédéral, jouent un rôle fondamental pour ces personnes. En soustrayant ces prestations du revenu moyen des hommes de 75 ans et plus qui en bénéficient, leur revenu baisse à 19 000 \$ et celui des femmes n'est plus que de 14 800 \$. À titre de comparaison, la mesure de faible revenu utilisée lors du recensement canadien de 2016 s'établissait à 22 133 \$ après impôts pour un ménage composé d'une personne seule et de 31 301 \$, pour un ménage de deux personnes.

Le vieillissement, un problème moral ?

À l'ère du capitalisme néolibéral, un bassin de population considéré comme « inactif », car retiré du marché du travail et bénéficiant massivement de programmes sociaux, ne peut être qu'un « passif », porteur d'endettement pour l'État. Ainsi, lorsque le « pacte social » ayant cimenté l'État-providence entre 1935 et 1980 a commencé à s'effriter sous les tirs groupés des économistes et des politiciens néolibéraux, les personnes vieillissantes et les programmes sociaux dont elles pouvaient bénéficier ont constitué une cible facile. Aux États-Unis, Alan Greenspan, qui fut président de la Réserve fédérale de 1987 à 2006, s'est demandé si le fait de dépenser 30 % du programme *Medicare* sur les 5 % à 6 % de bénéficiaires âgés valait la peine, puisque ceux-ci allaient mourir en moins d'un an. Cette rhétorique purement économique et flirtant avec l'eugénisme nourrit un conflit intergénérationnel qui convient bien aux bonzes du néolibéralisme. En mettant la faute d'un « gaspillage » de ressources sur les générations plus âgées, elle détourne l'attention des plus jeunes générations de phénomènes ayant pourtant bien plus de conséquences sur les modes de redistribution des richesses : la croissance des inégalités économiques, l'évasion et l'évitement fiscaux, les abattements de taxes et d'impôts offerts aux grandes entreprises, etc. Au Québec, qui n'a pas mis la faute de la situation économique actuelle sur le dos des fameux *baby-boomers* ? *Les boomers finiront par crever*, annonçait Alain Samson en titre de son livre publié en 2005. Pourtant, selon l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques, le vieillissement de la population ne contribuerait qu'à hauteur de 1,28 % à l'augmentation des coûts du système de santé, projetés à moyen terme¹.

Pourquoi tant d'animosité envers les personnes vieillissantes, qui fournissent pourtant une main-d'œuvre bénévole dont la valeur chiffrée s'élèverait à plusieurs milliards de dollars par année ? Pour le philosophe Michel Foucault, dès le XVII^e



siècle, la personne âgée fait office de «figure-repoussoir». Le vieux, oisif, se situe à l'opposé d'une norme corporelle et sociale qui enjoint à la productivité et à l'autonomie. Or, des siècles plus tard, il semblerait qu'un renversement des normes en vigueur se soit opéré, en particulier depuis le tournant néolibéral, au point où l'on assiste à l'apparition d'injonctions au «bien vieillir» et au vieillissement dit actif ou réussi. Ce paradigme, promu par l'Organisation mondiale de la santé dès les années 1990, propose une optimisation de la santé dans un but



Les Mémés déchaînées mobilisées contre les inégalités sociales et le néolibéralisme à Montréal, le 24 mars 2018. Photo: André Querry

d'amélioration de la qualité de vie. Dès lors, le «bon vieux» est celui qui prend soin de lui, qui fait de l'activité physique, du bénévolat, qui continue à s'éduquer, à participer socialement et même qui travaille après l'âge de la retraite: «Ces «pratiques de soi» que sont l'exercice et le régime alimentaire s'articulent donc autour des notions d'autonomie et de responsabilité, où l'individu est non seulement responsable de lui (de ce qu'il fait) mais aussi –et c'est plus pervers– de ce qui lui arrive².»

Difficile de ne pas déceler un problème moral en sous-texte des arguments néolibéraux: puisque l'espérance de vie augmente, il est donc absurde au plan fiscal d'envoyer en «congé» des travailleurs à un âge si peu élevé que 65 ans. Si l'on meurt maintenant plus vieux, pourquoi ne pas contribuer encore quelques années à la «richesse» collective pour compenser ce «poids» grandissant en prestations? L'historien Edward P. Thompson affirmait que pour le capitalisme, la retraite est une

«récompense» accordée en fonction d'un comportement méritoire, c'est-à-dire du fait d'avoir consacré plusieurs décennies de sa vie au travail salarié. Pour les néolibéraux, les balises de ce mérite doivent être réévaluées. Comme si l'échange déficitaire entre longévité et productivité devait être compensé par une hausse de cette dernière, à la charge des individus vieillissants eux-mêmes. Ceux-ci devront soit travailler davantage, soit contribuer à la diminution des dépenses de l'État en s'assurant d'être moins malades. L'animosité envers les *boomers*, par exemple, pourrait bien résider dans la présomption que ceux-ci profitent «trop» des largesses de l'État en ne contribuant pas assez longtemps au bien commun.

La prise en charge néolibérale du vieillissement

Le transfert de certaines mesures sociales autrefois prises en charge par l'État vers d'autres entités administratives et institutions telles que les municipalités, les groupes communautaires, les organismes caritatifs, mais surtout le secteur privé –qui trouve là de nouveaux marchés lucratifs– contribue à accroître les inégalités dans la population vieillissante. À titre d'exemple actuel, le gouvernement caquiste prévoit construire plus de 30 «maisons des aînés» durant son premier mandat, en investissant plus d'un milliard de dollars. Ces nouvelles institutions viseraient à remplacer les CHSLD d'ici 2038. Par contre, la CAQ ouvre la porte aux partenariats publics-privés (PPP) pour assurer la construction et le fonctionnement de ces maisons. Les données sur ce projet étant parcellaires, on ne sait pas encore si les usagers –ou devrait-on dire les futurs clients– devront y payer leur place. Comme le sociologue Chris Phillipson le suggère, les inégalités qui se creusent dans la population vieillissante un peu partout en Occident risquent de créer deux classes de personnes vieillissantes: les élues et les exclues. ☹

1. F. Fortier et G. Hébert, «Quels seront les impacts du vieillissement de la population?», IRIS, avril 2015 [en ligne].

2. L. Blein, N. Guberman, J.-P. Lavoie et I. Olazabal, «Vieilliront-ils un jour? Les *baby-boomers* aidants face à leur vieillissement», *Lien social et Politiques*, n° 62, automne 2009.

spiritualitésanté

LA RÉFÉRENCE

sur les questions qui évoluent à l'intersection des champs de la spiritualité et de la santé

www.cssante.ca | 418 682-7939

Prix : 22 \$/un an (3 numéros) Prix : 39 \$/deux ans (6 numéros)

